

Acheté par l'entremise de M. Claude Lemire

La police municipale de Nicolet serait dotée d'un chien policier

NICOLET (J.R.L.) — Il est fort possible que la police municipale de Nicolet soit dotée d'un chien policier, dans un avenir rapproché. C'est ce qu'a déclaré le chef de police Edouard Beaulac.

Ce chien ne serait pas acheté par le conseil de ville, mais par l'entremise d'un employé de la police municipale, M. Claude Lemire, de Nicolet.

M. Lemire est actuellement de la recherche d'un jeune chien berger allemand qu'il dressera lui-même, si ce chien n'est pas déjà dressé pour le travail policier à son achat. M. Edouard Beaulac, chef de police à Nicolet depuis plusieurs années, a dit hier, désirer l'acquisition pour la police d'un tel chien. Il s'est dit heureux

de l'initiative de M. Claude Lemire. Le chien policier servirait à aider les policiers dans l'exercice de leurs fonctions. Ils s'en serviraient pour rechercher des personnes disparues et pour poursuivre les criminels.

"Un chien policier c'est très utile, car ça court plus vite qu'un homme", a dit le chef Edouard Beaulac. Plus exactement le chien policier qui serait mis au service de la police municipale de Nicolet serait utilisé de la même manière que la Sûreté provinciale utilise le fameux chien policier Rebel.

La Sûreté provinciale de Montréal a utilisé Rebel des centaines de fois pour rechercher des personnes disparues et de dangereux criminels. Et plus d'une fois ce berger allemand dressé pour le travail policier a mené à bien sa mission.

M. Claude Lemire qui dressera le chien policier de la police municipale de Nicolet s'il n'est pas déjà dressé au moment de l'achat, est employé comme réceptionniste téléphonique par la police municipale.

Il triomphe de son unique adversaire avec une majorité de 85 voix

M. Yvon Joly élu échevin lors de l'élection complémentaire tenue à St-Joseph-de-Sorel

St-Joseph-de-Sorel (L.B.) — M. Yvon Joly, contremaître à Marine Industrie Limitée, a été élu échevin du quartier numéro un à Saint-Joseph de Sorel, à l'occasion d'une élection complémentaire. Il a remporté la victoire avec une majorité de 85 voix sur son unique adversaire, M. Urbain Cournoyer, contremaître en construction. Monsieur Joly a recueilli 218

votes, alors que M. Cournoyer n'en obtenait que 133. Voici le résultat des deux bureaux de scrutin.

Bureaux	Cournoyer	Joly	maj.
1	76	98	22
2	57	120	63
Total	133	218	85

A l'issue du dépouillement des votes, le candidat défait, M. Urbain Cournoyer a félicité le nouvel échevin de sa victoire. Il a souligné que la campagne électorale avait été propre, que l'élu avait beaucoup travaillé et qu'il avait réussi. En lui souhaitant bonne chance, il l'a invité à travailler ferme pour les contribuables du quartier numéro un et pour toute la population de Saint-Joseph de Sorel.

Pour sa part, l'échevin élu, M. Yvon Joly, a remercié les contribuables du quartier "pour le magnifique vote de confiance que vous m'avez accordé". Soyez assurés que je ferai tout en mon possible pour me rendre digne de cette confiance, a ajouté M. Joly, qui a également félicité le candidat défait pour sa lutte propre au cours de la campagne.

M. Joly a aussi remercié tous ceux qui de près ou de loin avaient contribué à sa victoire. "Soyez sûrs, mes amis, que ce n'est pas fini, que la lutte continue".

Le nouvel échevin de Saint-Joseph de Sorel, M. Yvon Joly, remplacera M. Alcide Cournoyer, qui a démissionné il y a

quelques jours, pour raisons personnelles.

Quelque 520 électeurs et électrices étaient inscrits sur les listes électorales. De ce nombre, 350 se sont prévalus de leur droit de vote, donnant ainsi un pourcentage de 68 pour 100, ce

qui est considéré comme très élevé pour une élection de quartier.

Le scrutin était présidé par M. Charles-Ernest Aussant, greffier de la ville, assisté de M. Gérard Courtemanche, comme secrétaire d'élection.

Le conseil municipal de Saint-Joseph de Sorel est maintenant composé de MM. Ernest Aussant, maire, Joseph-Etienne Champagne, Rosaire Hardy, Lucien Pelletier, Lucien Larivière, Alfred Milette, et le nouvel échevin Yvon Joly.



LE NOUVEL ECHEVIN de Saint-Joseph de Sorel donne la main au candidat défait, à l'issue du dépouillement des votes, lors de l'élection municipale qui s'est déroulée à Saint-Joseph de Sorel. De gauche,

à droite, MM. Yvon Joly, nouvel échevin, Charles-Ernest Aussant, greffier de la ville et président d'élection et Urbain Cournoyer, candidat défait.

Sans le séparatisme, souligne M. Lussier

L'indépendance est possible et même inévitable

SOREL (L.B.) — L'indépendance du Québec est non seulement possible, mais souhaitable, et même inévitable. C'est ce que déclarait ces jours derniers, M. Doris Lussier, mieux connu sous le nom du Père Gédéon, alors qu'il était le conférencier invité à une assemblée du Mouvement Souveraineté-Association du comté de Richelieu, tenue au Pavillon Tracy.

L'indépendance est inévitable, a dit M. Lussier, parce qu'elle est l'aboutissement naturel et le terme logique du mouvement d'émancipation politique progressive que constitue l'histoire de la nation depuis qu'elle est née ici en Amérique en 1534. Les nations sont les personnes collectives. Elles ont le même processus de développement vital que les personnes individuelles.

L'indépendance politique, c'est un droit qui est inscrit dans la nature des choses, elle n'est que l'expression juridique d'une loi naturelle. Rien ne peut empêcher son avènement quand l'évolution de l'histoire fait apparaître les conditions de sa possibilité. Or c'est justement le cas du Québec aujourd'hui, estime M. Lussier.

Après avoir vécu une existence difficile depuis plus de quatre siècles, après avoir résisté victorieusement, et encore avec des moyens réduits, à la pression assimilatrice séculaire, massive et constante de la société anglophone qui l'entoure, le Québec français a aujourd'hui atteint sa majorité. Agé de 434 ans, le peuple québécois sait qu'il est assez grand maintenant pour décider lui-même de son avenir et pour faire sa vie politique. Il est majeur et il veut se conduire comme une personne majeure. Et comme, dans la Confédération actuelle, il est destiné à la minorité perpétuelle, il est naturel qu'il en sorte, parce qu'il est naturel qu'un peuple adulte n'aime pas être gouverné par un autre. L'indépendance, pour le Québec, ce n'est que l'expression politique de l'instinct de conservation de la nation canadienne-française.

M. Doris Lussier a souligné que nous sommes sur le continent nord-américain dans une situation irréversible d'infériorité numérique par rapport aux anglophones. Nous le sommes aussi à l'intérieur du Canada. Bien plus, les Canadiens français sont menacés d'être avant longtemps en minorité même au Québec. En effet, si la tendance actuelle se continue, et

il n'y a pas de raison pour qu'elle ne se continue pas dans le régime actuel, il arrivera ceci:

D'une part, les naissances françaises vont diminuer au Québec comme partout ailleurs dans le monde par suite de la généralisation probable de l'usage des contraceptifs mis au point par la science moderne. Et alors le rapport numérique des forces en chiffres absolus comme en chiffres relatifs, nous défavorisera fatalement.

L'immigration va, comme par le passé, toujours jouer contre nous, estime M. Lussier. Quant on pense que 90% des immigrants au Québec s'intègrent à la société des anglophones.

On peut prévoir, avec une certitude scientifique, a dit M. Lussier, que, au train où vont les choses dans la Confédération actuelle, le jeu combiné de la natalité décroissante et de l'immigration croissante fait que même au Québec, notre seul et dernier bastion tenable, nous sommes en voie de devenir minoritaires.

C'est à partir de ces faits, et dans la conscience de leur extrême gravité, que la nation canadienne française doit aujourd'hui choisir le chemin de son avenir.

Si nous voulons rester français, a déclaré M. Lussier, si nous voulons vivre en français comme une nation normale, il n'y a pas d'autre chemin à prendre que celui qui mène à la souveraineté politique du Québec assortie d'une association économique avec le reste du Canada. Cela veut dire, estime M. Lussier, une solution originale que l'appellerait l'indépendance sans le séparatisme. Parce que ce n'est pas du séparatisme que de vouloir s'unir. Cela veut dire se libérer de la minorité perpétuelle pour s'associer mais dans la liberté et l'égalité réelles.

Le choix qui s'offre en ce moment à la nation canadienne-française est simple: c'est l'indépendance politique du Québec ou la mort par l'assimilation. Si nous n'avons pas, collectivement, l'intelligence et le courage de notre indépendance, nous ne méritons pas la liberté que nous offre aujourd'hui l'histoire.

M. Doris Lussier a été présenté par M. Roch Patenaude, coordonnateur de la région de Richelieu pour le mouvement Souveraineté-Association et remercié par M. Marcel Langevin, président du M.S.A. du comté de Richelieu.

Parité des salaires avec les ouvriers de Stelco

SOREL (L.B.) — Les ouvriers syndiqués de la compagnie Dosco de Contrecoeur ont obtenu la parité de salaires avec ceux de Stelco. En effet la nouvelle convention collective de travail qui vient d'être signée pour les 470 métallos de Dosco, pour une durée de 17 mois, prévoit des augmentations moyennes de salaires de \$0,344 l'heure.

Le contrat de travail prévoit également que le salaire minimum passera de \$2,28 à \$2,51 l'heure et le salaire maximum atteindra \$3,97 l'heure.

Tous les employés recevront

un montant de \$50 à la signature de la convention et la compagnie s'engage à verser dans une caisse spéciale l'allocation de \$0,02 l'heure par employé, pour permettre aux ouvriers mis à pied de retirer des prestations supplémentaires d'assurance-chômage.

On sait que les employés de Dosco de Contrecoeur deviendront les employés de Sidbec si les deux organismes en viennent à une entente dans leurs pourparlers et que le gouvernement décide d'établir la sidérurgie québécoise à Contrecoeur.

le nouveau tout connaître

ENCYCLOPÉDIE EN COULEURS

Deux résidents de Tracy blessés dans des accidents

TRACY (L.B.) — Deux résidents de Tracy ont été blessés dans des accidents de la circulation survenus à Tracy.

Un jeune cycliste de neuf ans, Serge Leboeuf, du 6175 route Marie-Victorin, a été renversé par une voiture en face du 6450 route Marie-Victorin à Tracy. Le garçonnet a été transporté en ambulance à l'Hôtel-Dieu de Sorel souffrant de nombreuses contusions.

La voiture était conduite par M. Rodrigue Guévremont de St-François-du-Lac.

Fausse manoeuvre
Par ailleurs, M. Théophile Roberge, du 3325 Chemin St-Roch à Tracy, a été traité à l'Hôtel-Dieu de Sorel souffrant de nombreuses lacerations à la figure.

La camionnette qu'il conduisait a heurté l'automobile de M. Gaston Gouin, du 3425 Chemin St-Roch à Tracy, à la suite d'une fausse manoeuvre.

L'accident s'est produit en face de la demeure de monsieur Gouin.

DISPONIBLES À VOTRE AMICAL MAGASIN



DEVRAIENT SE VENDRE À \$5.50 CHACUN

MAINTENANT OFFERT À

\$1.49
1er VOLUME

VOLUMES 2 à 16 — \$1.99

Le président Adam dévoile le programme de l'année à la Chambre de Commerce

Le mémoire de la Chambre peut servir à préparer l'avenir

Nombreux accusés en Cour à Plessisville

Le radar des policiers fait beaucoup de "victimes"

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Des accusations pour excès de vitesse figuraient en grand nombre sur le rôle de la Cour municipale de Plessisville. La presque totalité de ceux qui ont comparu étaient des jeunes qui avaient été pris en défaut par le radar dont la Sûreté municipale est équipée depuis quelques semaines.

Dans la plupart des cas, Me Jacques Gagné, juge de la Cour municipale, a imposé le minimum de la peine prévue pour de telles accusations, soit \$20, d'amende et les frais en plus. Un seul accusé a plaidé non coupable et sa cause sera retenue par Me Jean-Marc Béliveau de Victoriaville, lors d'une prochaine session de la Cour municipale de Plessisville.

Un jeune automobiliste, qui avait plaidé non coupable à une accusation de délit de fuite, a changé d'idée et a admis s'être sauvé après un accident. Le juge Gagné l'a condamné à une amende de \$100, et son permis de conduire a été suspendu pour trois mois.

Un autre conducteur a reconnu avoir conduit son véhicule de façon dangereuse et avoir "roulé" aux environs de 100 milles à l'heure. Sa conduite lui a mérité une amende de \$50, plus les frais et son cas est porté à l'attention des autorités provinciales concernées, qui prendront la décision sur la possibilité de lui enlever ou de suspendre son permis de conduire.

Me Jacques Gagné a condamné aux frais un automobiliste qui avait refusé de faire voir son permis à la demande des

policiers; le juge a déclaré que ces derniers n'avaient pas à donner de raison pour vérifier un tel permis. Le juge Jacques Gagné a rappelé à des jeunes que les policiers étaient les représentants des autorités pour le maintien de l'ordre et faire observer les lois et que, pour ces raisons, ils avaient droit au respect. L'un des accusés venait d'avouer qu'il "avait jappé après la police" alors qu'il circulait en automobile avec six compagnons. L'inculpé a été remis en liberté à condition de garder la paix durant trois mois avec cautionnement de \$50. Une sentence semblable a été donnée à un autre qui avait brisé vitre et verre dans un hôtel mais qui avait payé les dommages au propriétaire avant l'arrivée de la police sur les lieux.

Un automobiliste a été condamné à payer une amende de \$20, plus les frais pour avoir "taquiné" les agents de la Sûreté municipale, à maintes occasions au cours d'une même soirée. Ce conducteur a avoué avoir "joué" ainsi avec les policiers puis s'être esquivé d'eux en circulant à une vitesse excessive pour les "agacer". Une telle conduite lui coûte \$20, plus les frais.

Le juge Jacques Gagné a insisté sur l'importance du respect de l'autorité et des règlements de circulation qui sont faits pour la protection de la vie et des biens. Me Jules Bellavance agissait comme procureur de la Ville de Plessisville pour toutes les causes entendues au cours de la séance de la Cour municipale. M. Benoit Laliberté occupait le pupitre du greffier.

Le conseil municipal engage ses évaluateurs

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Son Hon. le maire M. Marcel Collin et ses collègues à l'hôtel de ville de Plessisville ont engagé les évaluateurs qui seront en devoir dans le domaine où ils sont spécialisés. L'équipe comprend MM. Louis-Marie Gagné, Georges Houle, Marius Caron, et Reynald Laquerre.

Les édiles ont aussi retenu les services des experts de la firme "Evaluations Immobilières inc.", dont M. Louis-Marie Gagné est le président, pour évaluer des terrains qui doivent être exposés en vue de l'élargissement du pont, sur la rivière Bourbon, rue St-Casimir.

Les terrains à exproprier pour réaliser le projet appartiennent à M. Réal Gingras et à Miles Roger. Des ententes ont été conclues avec M. T. Antonio Fournier et M. Henri Richard pour l'achat de parcelles de terrains qui sont nécessaires à l'élargissement du pont. Pour la partie cédée par M. Fournier, la superficie est d'environ 285 pieds carrés pour \$590. Le conseil remplacera un arbre, des arbustes, verra à tout remettre en ordre après avoir nettoyé le terrain. Quant à la partie achetée de M. Henri Richard, elle est d'environ 174 pieds carrés et le prix est de \$349.20.

Dans ce dernier cas le conseil prend certains engagements concernant la protection des propriétés durant l'exécution des travaux et cette protection se complète par une assurance qui couvrira toute éventualité pour une certaine période. Une autre tâche a aussi été confiée aux experts de la firme Evaluations Immobilières inc. par le conseil municipal de Plessisville. Il s'agit de l'évaluation d'une partie de terrain homologué, appartenant à la Société coopérative agricole, terrain qui est situé sur la rue Savoie entre les avenues Tardif et St-Laurent. Les édiles prendront connaissance des évaluations lorsque le travail aura été complété et un rapport déposé au bureau du secrétaire-trésorier du conseil municipal, M. Benoit Laliberté.

concernant la protection des propriétés durant l'exécution des travaux et cette protection se complète par une assurance qui couvrira toute éventualité pour une certaine période.

Une autre tâche a aussi été confiée aux experts de la firme Evaluations Immobilières inc. par le conseil municipal de Plessisville. Il s'agit de l'évaluation d'une partie de terrain homologué, appartenant à la Société coopérative agricole, terrain qui est situé sur la rue Savoie entre les avenues Tardif et St-Laurent. Les édiles prendront connaissance des évaluations lorsque le travail aura été complété et un rapport déposé au bureau du secrétaire-trésorier du conseil municipal, M. Benoit Laliberté.

Au cours de la même séance, les édiles municipaux de Plessisville ont approuvé le paiement de factures pour un total de \$17,915. Des soumissions ont été ouvertes pour le peignage de la superficie de neige et le contrat est accordé à M. Fernand Bourque pour \$275. On a aussi chargé M. Gérard Goulet, échevin, de voir à faire donner des estimés pour la réparation des anciens signaux de circulation qui ont été enlevés pour faire place à des modèles plus perfectionnés.

Une "mise en demeure" expédiée au maire

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le premier magistrat de Plessisville a reçu une "mise en demeure" pour signer un con-

trat se rapportant à l'acquisition d'un terrain par le conseil municipal. La "mise en demeure" est faite par Me Jean Tétrault, notaire. Me Tétrault demande au maire d'avoir à signer le contrat préparé pour la transaction à conclure avec M. Armand Marcoux.

Dans une collision

Deux voitures passablement avariées

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Un autre accident de circulation, survenu vers 13 h 15 dimanche matin, sur le boulevard St-Joseph, face à l'hôtel Rodour, a causé des dommages évalués à \$1,600 aux deux véhicules impliqués. Il s'agit de ceux de Roger Marcotte, de cette ville et de Réjean Courchesne, de Pierreville.

Marcotte circulait de l'est à l'ouest sur le boulevard St-Joseph, tout comme Courchesne, mais à un certain moment, il tenta d'entrer sur le terrain de l'hôtel en tournant à sa gauche. Courchesne ne vit pas assez tôt la manoeuvre et entra en collision avec ce dernier, lui causant pour environ \$800 de dommages et en subissant pour le même montant.

Le conseil municipal a chargé son ingénieur, M. Adrien Coriveau, de faire préparer un estimé pour le coût d'une révision du système d'éclairage de la piscine du Centre des Loisirs. Un inspecteur du bureau de Victoriaville des examinateurs des électriciens a fait une visite sur les lieux et souligne dix points où des améliorations doivent être apportées.

Le conseil examinera le rapport et prendra connaissance des estimés, afin de décider en connaissance de cause. Dans un autre domaine, la démission de M. Jean-Marie Fortier a été acceptée; il faisait partie de la commission d'urbanisme.



(Photo LeRo)

LE COUREUR FERNAND AUDET, QUI PORTAIT LES COULEURS du club Cadac de Drummondville, a été la figure dominante du slalom 200 O'Keefe qui a été présenté à Victoriaville dimanche. En effet, Audet qui conduisait deux voitures, dans deux classes différentes, a remporté les grands honneurs des deux classes.

Nous l'apercevons ici au centre recevant une bourse des mains du commanditaire, M. Sylvio Tremblay. A droite, le président du club auto sport Cobra de Victoriaville, M. Gilles St-Cyr. Cette activité sportive s'est déroulée dans les cadres du festival d'été de Victoriaville.

Présenté à Victoriaville devant 2,000 personnes

Fernand Audet s'affirme en gagnant deux épreuves du slalom automobile

VICTORIANVILLE (R.L.) — Toute la publicité qui avait été faite autour du slalom O'Keefe 200, organisé à Victoriaville par le club auto sport Cobra, dans les cadres du festival d'été, n'a pas été vaine si l'on estime aujourd'hui à 2000 personnes peuplées la foule qui s'est massée tout le long du parcours de la rue Labbé pour assister à cette compétition unique.

Les organisateurs, avec en tête le président du club Cobra, Gilles St-Cyr de Victoriaville, n'avaient laissé aucun détail au hasard de sorte que ce slalom s'est déroulé sans retardement pour la plus grande satisfaction des spectateurs et des coureurs eux-mêmes. La sécurité de la foule était assurée presque au maximum. A une seule exception près, les 59 participants se sont conformés aux directives des organisateurs de sorte qu'ils ont contribué personnellement à assurer cette sécurité du public.

Le meilleur temps de la journée a été enregistré par un sherbrookois, Guy Donahue. Ce

dernier, qui participait dans la classe modifiée 1000 C.C. à franchir la distance difficile du slalom en un temps de 44.86 secondes.

Fernand Audet, du club Cadac de Drummondville, a de son côté rafé les honneurs pour les classes sedan et sport.

Ainsi, dans la classe sport 1070 C.C., Audet a réussi le parcours en 48.49 secondes. Dans la classe sedan 1170, Audet a enregistré un essai de 47.21

Claude Marcell de Joliette s'est signalé dans la classe modifiée avec un temps de 45.32 secondes.

Le club Cadac de Drummondville fut très bien représenté à ce slalom et plusieurs coureurs se classèrent. Il en est ainsi par exemple en plus de Fernand Audet, de Ludger Lahaie avec 59.23, Bernard Massé, Yvon Gougeon, Robichaud, Marcel Bisson, Parhi les autres coureurs de l'extérieur qui ont bien figuré, mentionnons P. P. Mandeville de Kingston, Ontario, Bob Paradis de Québec, le docteur Luc Lecompte de Montréal,

et Normand Chaperon d'Asbestos.

De Victoriaville se sont particulièrement signalés, André Côté, Jacques Bourassa, Guy St-Pierre, Denis Gagné.

Deux jeunes filles ont pris part à la compétition, Moira Paquet de Québec et Claude Marquet de Victoriaville.

Les concurrents avaient droit à trois essais et le meilleur temps des essais comptait. Chaque fois qu'un coureur accrochait un pylône qui délimitait le chemin à suivre, il était pénalisé de deux secondes.

Après la compétition, les coureurs et leurs compagnons furent reçus au club de curling Laurier, grâce à la collaboration du commanditaire M. Sylvio Tremblay et du club auto sport Cobra de Victoriaville. Après le souper, on procéda à la remise des bourses. On avait annoncé \$200 en bourses et de fait il y eut \$277 d'offerts.

En conclusion, disons que le slalom O'Keefe 200 fut une merveilleuse expérience pour une première année et il est certain que la grande majorité des spectateurs qui ont assisté à cette compétition souhaitent ardemment qu'elle soit répétée dans les années à venir.

Fin des activités au parc municipal

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Les activités régulières sont maintenant terminées sur le parc municipal de Princeville en ce qui concerne le programme pour les jeunes en vacances. Aucune manifestation n'a marqué la fin de la saison. Les moniteurs ont été en devoir jusqu'à la mi-nuit et un service de gardiens est maintenu depuis.

Les intéressés à la baignade peuvent encore s'adonner à leur passe-temps favori, au lac du parc municipal. Du personnel est en devoir, pour la surveillance, aux périodes où le temps

est favorable pour ces activités. Les soirées récréatives du jeudi sont encore au programme, au Pavillon des Loisirs, sur le parc municipal. Ces manifestations seront à la disposition du public, des jeunes en particulier, pour quelques semaines encore. La Commission municipale des loisirs a retenu les services de musiciens pour plusieurs semaines et un orchestre est à l'oeuvre chaque jeudi soir. Des dispositions ont aussi été prises pour que des surveillants soient sur les lieux afin que tout se passe dans un ordre parfait.



(Photo JPC)

LE CLUB D'ADMINISTRATION INDUSTRIELLE de la compagnie Celanese de cette ville, a commencé ses activités de la nouvelle saison par un pique-nique à la colonie de vacances du camp de la JOC, sur la rive nord face à l'aéroport municipal dimanche, sous la présidence de M. Denis Poisson et auquel participè-

rent plus de 200 personnes, qui prirent part aux différents jeux organisés à leur intention. Un groupe de participants avec leurs familles en compagnie du président du club, M. Denis Poisson et de l'ex-président du club, M. Denis Poisson et de l'ex-président, M. Jean-Guy Gauthier, maintenant président de l'OTJ.

DRUMMONDVILLE (J.P.C.)

— Le président de la Chambre de Commerce du comté, M. Charles Adam, convoquait hier après-midi, au secrétariat de la Chambre, les membres de l'information locale pour expliciter son programme de l'année et définir, en quelque sorte, les buts d'une Chambre de Commerce dans une localité comme Drummondville.

La conférence a porté sur quatre points, dont le pourcentage d'une Chambre de Commerce — les comités et la direction pour 1968-69 — le programme — et le support des autorités municipales.

"Il est nécessaire, a dit le président, que tous comprennent le but d'une Chambre de Commerce, et c'est pourquoi nous demandons la coopération des citoyens, des hommes d'affaires et des industriels.

Il faudrait aussi infuser plus de civisme et de compréhension chez nos jeunes; nous ne verrons plus de fontaine de savon! Ni de monuments renversés. A ce stade, de son exposé, le président a cité un jeune journaliste ironisant qui résume en quelques mots la jeunesse qu'il représente. "Je mets dans le même sac, dit-il, les querelles d'écoles, les passions amoureuses et la politique véreuse parmi les jeux les plus néfastes inventés par les adultes.

Quitte à paraître poseur, ajouta-t-il, je soutiens que j'appartiens à une génération dont les aînés boivent trop, pensent trop peu, mentent trop, se contentent trop facilement et trop vite. Le résultat, c'est qu'ils ne nous laissent pas grand-chose à nous leurs enfants, sinon des problèmes qui ne sont pas les nôtres et un écoeurement qui se manifeste par la bégueulerie".

Comités et direction

La Chambre de Commerce du comté, qui comprend près de 400 membres, complètera cette année, 14 comités très actifs, dont quelques nouveaux qui se rapprochent de la jeunesse: sports, affaires culturelles, publicité. Ces comités travailleront dans trois secteurs différents, selon leur but: base locale (comprenant le Drummondville métropolitain); base régionale (toute la région environnante); et inter-chambres (faisant appel aux comités des Chambres de Commerce voisines).

Pour progresser, a fait remarquer le président, quatre comités se voient dans l'obligation de travailler à la fois sur les trois bases, soit les services hospitaliers, l'éducation, l'agriculture, et la planification régionale, tandis que des comités comme l'urbanisme ou les hommes d'affaires ne regardent que la base locale.

Programme

Chaque comité, une fois son programme bien établi, convoquera la presse écrite et parlera pour leur faire part du travail accompli et à venir. Comme nous touchons à peu près toutes les sphères d'activité d'une cité bien organisée comme la nôtre,

il est certain que ce programme sera riche en réalisations et en idées, qui aideront Drummondville à filer vers le sommet. Il ne faut pas oublier, a-t-il fait remarquer, que chaque comité est composé d'experts en la matière choisie, et qu'ils travaillent gratuitement à une cause qu'ils ont à cœur.

En terminant son exposé sur cet item du programme, le président a précisé que la Chambre de Commerce a été très active durant l'été qui prend fin et que son secrétariat accomplit un travail formidable et constructif douze mois par année.

Il est à noter que durant les mois de juin et juillet, le comité touristique de Georges Bouchard, démontre sans relâche, l'attrait de notre cité aux étrangers de passage; le comité des services hospitaliers et du bien-être du Dr Gaston Rodrigue, metait sur pied des réalisations exceptionnelles pour le bien public de la région, et le comité de promotion industrielle, de George Haggerty, accomplissait comme toujours avec acharnement et sans compter son travail constructif qui apporte tant à notre cité, travail d'autant plus ingrat qu'il doit être fait dans l'ombre pour plus d'efficacité.

Support des autorités municipales

En détaillant cet item du programme, le président n'a pas été tendre envers les autorités municipales, en déplorant que celles-ci semblent garder sous silence la planification concer-

nant les suggestions de la Chambre, intégrées dans son mémoire.

Il est évident, a souligné le président, que l'atout le plus important de la Chambre de Commerce est l'apport du conseil municipal pour le progrès commun que nous cherchons à atteindre. Cependant, aucune amélioration en dépit du mémoire que nous leur avons remis en mai dernier, qui comprenait une cinquantaine de pages remplies de plans et de suggestions, précédées d'études sérieuses faites par une soixantaine de spécialistes honorés, en contact quotidien avec la population de la région; administrateurs professionnels, techniciens, ingénieurs, géomètres, comptables, homme d'affaires avertis, etc.

En conclusion, le président a déclaré que les administrateurs de la Chambre pouvaient être plus que satisfaits sur à peu près tous les points du mémoire, mais ajoutait-il avec le sourire, "c'est une arme chargée et il faut appuyer sur la gâchette pour qu'elle soit utile".

Imaginez le montant qu'une compagnie chargerait à la cité pour la compilation d'un rapport semblable. Nous comprenons très bien que nous sommes en période d'austérité, mais il n'en coûterait rien aux autorités municipales pour étudier ce mémoire et s'en servir pour préparer l'avenir. Nous espérons que cette lacune sera comblée malgré le peu de liberté qui accablent chacun des membres du conseil.

Dans la ligue de baseball

Les Phillies sont les champions chez les Bantam

DRUMMONDVILLE (R.G.) — Les Phillies de Dubeau et Lapointe ont remporté les honneurs de la saison régulière de la ligue de baseball Bantam de Drummondville.

En effet, les Phillies ont terminé la saison en tête du classement, mais avec seulement deux points de plus que les Tigers de Drummond Business Forms. Les Mets de Bergeron Sport se sont classés troisièmes et les Reds de Pinard et Pinard dans la cave. Voici en détail le tableau de ce classement final:

	v	d
Phillies	14	3
Tigers	13	5
Mets	6	12
Reds	2	15

Du côté des frappeurs, Denis Ratté a remporté la palme avec une moyenne de .358, mais il est suivi de près par Denis Loranger des Phillies qui a accumulé une moyenne de .342. Viennent ensuite Daniel Vallière des Tigers avec .339, Michel Cloutier des Reds et Jean-Pierre Faucher des Phillies qui ont tous deux .309. Denis Drolet des Phi-

lies .306, André Sylvestre des Tigers avec .304, Rock Poulette des Phillies avec .302, Marc Lauzier des Tigers avec .288, et Paul-André Parent avec .280.

En ce qui a trait aux lanceurs, Denis Ratté des Tigers, qui est le meilleur frappeur, a remporté les honneurs une seconde fois pour les artilleurs, avec neuf victoires et deux défaites. Il est suivi de Gerald Duhamel des Phillies qui a une fiche de six victoires et de deux défaites.

Les semi-finales des deux ont débuté mercredi dernier. Dans la série "A", les Phillies ont remporté la première victoire contre les Mets mais ces derniers ont égalisé les chances samedi. Dans la série "B", les Tigers ont remporté les honneurs en deux parties de suite contre les Reds. Ce n'est que mercredi que l'on connaîtra lequel de ces deux adversaires devra combattre les Tigers pour le championnat des séries éliminatoires.

Manque de diversité des industries dans la région

La population pourra dicter les grandes lignes de sa planification

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le Conseil de développement régional du centre du Québec tenait en fin de semaine à Drummondville, une assemblée générale d'information en vue de trouver les principales causes de la migration des gens vers d'autres milieux.

Après échange d'idées entre les participants venant de la région, on a constaté que le manque de diversité des industries dans la région, tout comme dans celle des Bois-Francis, en serait l'une des causes principales. Cette rencontre était organisée par le CDR en collaboration avec une équipe de l'Action sociale jeunesse du ministère de l'Éducation, qui a effectué un travail d'information au cours de l'été dans le territoire desservi par le CDR Bois-Francis-Drummond.

Comme solution à cet exode, les délégués ont estimé qu'il faudrait à tout prix en arriver à une plus grande diversification des industries de la région, pour pouvoir offrir des débouchés plus nombreux à ceux et celles qui arrivent sur le marché du travail. De cette façon, a-t-on précisé, la main-d'oeuvre actuellement sans emploi pourrait se joindre à la force active des travailleurs pour contribuer à relever l'essor de l'économie régionale.

Pour en arriver à cette solution, il est très important de trouver des moyens adéquats. L'un de ceux-ci serait d'établir des organismes de planification afin que la diversification de l'industrie se fasse en conformité avec les besoins du milieu. Il est également urgent d'établir un système de consultation et de participation de la part du public pour l'élaboration de ces solutions.

Le travail d'information, réalisé au cours de l'été, constitue un premier jalon en vue d'en

arriver à une participation plus active de toutes les classes de la société, mais il faudra que le travail se poursuive. C'est pourquoi les délégués se sont dits unanimes pour que l'on procède sans délai à la mise sur pied d'un comité permanent d'information au sein du CDR.

Le gouvernement provincial a prouvé que l'heure était au dia-

logue, en adoptant le bill 52 prévoyant la création d'un office de planification, pour en arriver à élaborer un plan de développement de toutes les régions du Québec. Si la population est bien informée sur ses besoins, elle sera en mesure de dicter elle-même les grandes lignes de sa planification, rencontrant ainsi les vues du CDR.

Trois représentations du spectacle "Vive les gens" données au Centre culturel

DRUMMONDVILLE (R.G.) — "Vive les gens", spectacle musical rendu si populaire au Québec et qui sera présenté à Drummondville les 1, 2 et 3 septembre, a remporté un tel succès jusqu'ici dans la province que selon un des directeurs, M. Victor Marchand, un problème tout nouveau s'est présenté.

"La difficulté est qu'après le premier spectacle, la foule est tellement enthousiasmée qu'il nous est difficile de répondre aux demandes de billets pour les autres spectacles. A cause de notre itinéraire, nous sommes obligés de partir quand le public est défilant de voir notre spectacle".

M. Marchand s'est dit ravi du fait qu'il sera possible de donner trois représentations à

Drummondville, au centre culturel. "C'est un bijou de théâtre", a-t-il déclaré, "et je crois que les citoyens de Drummondville auront l'opportunité de voir une distribution musicale encore jamais vue au Québec".

"Vive les gens", formée de quelque 150 jeunes gens de 25 pays différents a reçu de la part du public des ovations délirantes.

Selon les participants eux-mêmes, le but de cette troupe internationale est de rendre compte de la situation mondiale, par leurs chansons populaires de tous les rythmes et également de donner l'occasion aux gens de prendre conscience de leur rôle à jouer devant ce fait.

Le nouveau service comprendra dix lits au début et sera dirigé par le Dr Voyer

Unité psychiatrique à l'Hôtel-Dieu dès le 4 septembre

Activités sur les terrains de jeux

Le succès de la dernière saison est attribuable à tous ceux qui ont travaillé pour les jeunes

VICTORIEVILLE (R.L.) — L'organisation d'une saison estivale dans les parcs et terrains de jeux est un travail à long terme qui nécessite la confiance des jeunes en leurs organisateurs et au programme qui est présenté.

Le service de la récréation n'étant en action que depuis trois ans, il aura fallu à ses dirigeants de passer par la phase de l'expérimentation et de gagner la confiance des jeunes.

Aujourd'hui, grâce principalement à un travail d'équipe formidable et au grand dévouement du personnel du service de la récréation, qui depuis trois ans s'acharne à donner le meilleur d'eux-mêmes pour justifier la confiance des administrateurs municipaux dans le domaine des loisirs, le succès se fait de plus en plus sentir.

L'organisation des terrains de jeux ou du service de la récréation n'est pas l'oeuvre d'un,

deux ou trois hommes en particulier mais bien le résultat du travail de toute une équipe dévouée à la cause des loisirs et de la jeunesse.

Jamais n'aura-t-on vu un groupe de garçons et de filles aussi enthousiastes répondre au mouvement de toute une ville pour que toute la population profite pleinement des avantages que le conseil municipal et la commission municipale des loisirs mettent à leur disposition.

Il ne faut pas oublier que depuis trois ans, la ville de Victoriaville, qui s'était inscrite au cours de rattrapage en matière de loisirs, deviendra bientôt un point de mire dans les Cantons de l'Est et au Québec, tant au point de vue organisation que facilités grâce aux efforts du conseil municipal et de ceux qui sont chargés d'animer les activités.

Car il ne faut jamais oublier une chose dans notre monde du loisir, ce n'est pas le budget seulement ou les facilités qui font qu'un service de la récréation est efficace. Cela est nécessaire d'avoir des équipements pour travailler, mais l'essentiel demeure toujours l'animation et sur ce point, le personnel du service devient l'instrument essentiel pour l'organisme.

Depuis deux ans, le service de la récréation dispose de son entière responsabilité pour le personnel. Il a pu sélectionner un groupe de garçons et de filles vraiment intéressés aux loisirs.

C'est pourquoi aujourd'hui le service de la récréation n'a pas à attribuer tout le succès des activités de la dernière saison des terrains de jeux à ceux et celles qui depuis la fin de juin n'ont pas cessé de travailler pour les jeunes.

Le service espère que l'an prochain la plupart des moniteurs et monitrices seront de retour.



LA JOIE ETAIT A SON COMBLE pour les équipiers du Warwick à la suite d'une victoire bien méritée aux dépens du Utex, en finale du grand tournoi de balle molle O'Keefe disputé sur le losange

de l'OTJ d'Arthabaska. On reconnaît M. Tremblay serrant des mains ainsi que le coach du Warwick, Roland Hamel et le capitaine du même club Yvon Martel.

Au tournoi de balle molle à Arthabaska

Un troisième championnat au club La Parmentière de Warwick

VICTORIEVILLE (C.T.) — Le club La Parmentière de Warwick a remporté un troisième titre, dans le tournoi de balle molle O'Keefe disputé sur le terrain de l'OTJ d'Arthabaska, devant une foule évaluée à plus de 1200 personnes. C'est par le compte de 17 à 9 que les équipiers de l'instructeur Roland Hamel ont tout simplement enlevé leurs adversaires, les joueurs du Utex, pilotés par Gilles Roux. La finale de ce tournoi a donné lieu à un jeu fort intéressant de part et d'autre.

Au cours de cette rencontre, les circuits ont fait la différence. A la première manche, le Utex prenait les devants grâce aux coups de bâton de Paul Pothier avec un homme sur les sentiers et de Roger Laroche, en solo. A la troisième manche, le Warwick revenait à la charge avec Yvon Martel qui catapultait la balle hors clôture pour faire compter trois points. Cependant, Roger Laroche devait placer les siens en avance avec son deuxième quatre buts de la partie avec un homme sur les buts. Le Warwick devait revenir plus fort en cinquième manche alors que Denis Laroche expédiait une offrande de Belnuage de l'autre côté de la clôture du champ droit, faisant compter ainsi deux points. Son coéquipier D. Paré expédiait lui aussi une offrande de Drouin loin hors champs pour augmenter l'avance de son club. En septième manche, le Warwick continua de frapper; ce fut au tour de Yvon Martel de canonner le circuit, son deuxième du match puis de D. Paré son deuxième lui aussi. Le club Utex ne tenait pas à donner la victoire ainsi.

Le tournoi auquel seulement huit équipes avaient été admises.

En première ronde le Utex 14, Foran Auto Plessisville 8.

Les circuits appartiennent à Laroche et Boislard du Utex. Le lanceur gagnant a été Ronald Drouin et le perdant Denis Beaudoin.

Dans une autre joute, le Manseau 8 Manoir Plessis 5.

Au cours de cette rencontre, Ledoux du Manseau et Vaillancourt du Plessisville ont canonné des circuits. Le lanceur gagnant a été Soucy et le perdant Vaillancourt.

De son côté, le Michel Transport d'Arthabaska 22 Lemay Auto 2. Les étoiles à l'offensive lors de ce match sont Denis Perrault et Bertrand Dufresne ainsi que R. Longchamp avec un circuit chacun. Le lanceur gagnant a été Normand Lamontagne et le perdant J. G. Paris.

Dans la dernière rencontre de cette première ronde, le Warwick a facilement vaincu le Princeville par 13 à 4. Les circuits appartiennent à Denis Laroche et Michel Bergeron du Warwick, ainsi qu'à L. Longchamp du Princeville. Le lanceur gagnant a été Bertrand Bibeau et le perdant G. Boisclair.

En semi-finale, les équipes Warwick affrontaient Manseau et Utex pour sa part le Michel Transport d'Arthabaska. Dans la première rencontre, le Warwick a battu Manseau 10 à 3. Les étoiles à l'offensive: B. Bergeron deux circuits, Bertrand Bibeau et Denis Laroche un chacun. Pour le Manseau, Grégoire a bouclé un quatre buts. Le lanceur gagnant a été Bertrand Bibeau et le perdant Soucy.

Dans l'autre rencontre, le Utex a difficilement vaincu le Michel Transport dans un duel de coups de circuits. Au total, dix furent enregistrés au cours de la partie. Pour le Warwick, Jacques Michel, Normand Péron, Gilbert Perreault, Denis Perreault et Benoit Laroche réussirent l'exploit. Pour le Utex, Roger Laroche en frappait un et Raymond Leclerc et Raymond Boislard deux chacun. Le lanceur gagnant a été Ronald Drouin et le perdant Clermont Carignan.

A la fin de ce tournoi, des prix en argent furent décernés aux équipes finalistes grâce à la

ARTHABASKA (R.L.) — L'hôpital d'Arthabaska inaugurera une unité psychiatrique à compter du 4 septembre prochain. Cette nouvelle nous a été confirmée hier par la directrice générale de l'institution, Soeur Claire Perreault.

La religieuse a précisé que le 4 septembre 1968 marquera l'entrée en fonction du docteur Louis Voyer, comme chef du service psychiatrique de l'hôpital d'Arthabaska.

Au début, on a prévu 10 lits pour cette nouvelle unité. On s'attend à ce que dans quelque temps il y aura un maximum de 34 lits. L'aile psychiatrique ne demande aucun changement physique à la construction actuelle de l'hôpital. En effet, l'unité sera logée au 6e étage, servant présentement à la chirurgie pour hommes, en majeure partie.

La directrice de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska a expliqué qu'au début cette nouvelle unité consistera surtout en un centre de traitement psycho-thérapeutique pour patients externes. A mesure que la clientèle augmentera, d'autres médecins seront engagés et d'autres lits ajoutés. Le docteur Voyer était affecté à l'hôpital St-Charles de Joliette.

Soeur Claire Perreault a aussi déclaré que cette unité psychiatrique répondait à un besoin réel et que comme question de fait, cette unité avait été imposée par le ministère de la Santé, lors de la construction de l'Hôtel-Dieu que nous connaissons présentement. Selon les normes du ministère de la Santé, les hôpitaux régionaux du genre de celui d'Arthabaska doivent posséder 10 pour cent du total des lits pour une unité psychiatrique. On sait que présentement l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska compte environ 300 lits.

Jardinière d'enfants

Par ailleurs, la directrice générale de l'Hôtel-Dieu a mentionné que dans trois semaines environ, elle communiquerait probablement des nouvelles intéressantes concernant la Jardinière d'enfants, qui sera aménagée à l'Hôtel-Dieu grâce à la collaboration du club Richelieu de Victoriaville. Soeur Perreault a précisé qu'elle était actuellement à procéder à l'achat d'équipement de la Jardinière et que normalement l'on compte trois semaines pour recevoir cet équipement.

Deux tournois de balle molle

Victoires des clubs St-David et Marguerite-Bourgeois

VICTORIEVILLE (R.L.) — Un tournoi de balle molle, organisé par le service de la récréation, s'est déroulé dans notre ville, en fin de semaine, dans les cadres du festival d'été.

Sept rencontres ont été disputées pour couronner deux champions dans chacune des deux catégories au programme.

St-David champion

Chez les 10-12 ans, le club St-David, a mérité le trophée André Fortin, député fédéral.

Cinq équipes étaient en lice.

Dans la première rencontre le St-David a eu raison de l'Académie par 25 à 10. Hébert et Dion ont dirigé l'offensive du St-David avec un circuit chacun. Jean-Jacques Hébert, a été le lanceur gagnant.

Dans la deuxième rencontre, le Marguerite-Bourgeois a déclassé l'Assomption par 26 à 0, au profit du lanceur Roger Houle.

Dans la troisième partie, Marguerite-Bourgeois a baissé pavillon par 8 à 1 devant St-Famille. Gérard René a enlevé un circuit pour les gagnants. Daniel Racine a été le lanceur gagnant.

Dans la partie finale, St-David a défait St-Famille par le compte de 13 à 4. Camiré s'est signalé pour les vainqueurs tandis que Jean-Jacques Hébert était au monticule des gagnants.

Marguerite-Bourgeois champion

Chez les 13-14 ans, quatre équipes se sont disputé le trophée de l'Association des policiers-pompiers. L'équipe Marguerite-Bourgeois a banché l'Assomption par 9 à 0, au profit du lanceur Roger Houle.

Dans la deuxième joute, Ste-Famille a triomphé de l'Académie en surtemps par 7 à 6. Gilles Hamel a aidé la cause de Ste-Famille avec un circuit. Côté de la Ste-Famille, il a produit le point gagnant en volant le marbre sur une erreur du champ extérieur. Jacques Lefebvre a été le lanceur gagnant.

Enfin, dans la rencontre finale, le Marguerite-Bourgeois fut couronné champion en disposant du Ste-Famille par 17 à 13. Le jeune lanceur Roger Houle, âgé

La circulation est retardée

Une auto prend feu et est cause d'un accident

STE-EULALIE (R.L.) — Une automobile a pris feu à deux milles à l'est du viaduc de la route 24, sur la route Transcanadienne, vers 21h 30 dimanche. Cet incident a eu pour effet d'arrêter de nombreux curieux, et comme la circulation était plus que dense à cette heure du dimanche soir où la plupart des automobilistes regagnent leur domicile, la Sûreté provinciale a éprouvé de la difficulté à faire circuler les automobilistes pour que la circulation ne devienne pas paralysée tout à fait.

Un automobiliste, qui dit ne pas avoir vu une petite Volkswagen, dont le propriétaire s'était arrêté, pour voir brûler l'automobile, a donné contre la voiture européenne. La Voiks a été endommagée pour \$500. La voiture qui l'a heurtée, une Oldsmobile 1965, était conduite par M. Clermont Laroche, du

3200 des Carrières à Montréal. Les dommages sont d'environ \$150.

L'automobile incendiée était une Meteor 1961 appartenant à M. Maurice Urbain, 8431 Hoche-laga à Montréal. Cinq personnes voyageaient dans le véhicule mais toutes ont pu en sortir sans être blessées. Le conducteur attribue l'incendie à ses freins.

L'agent Jean-Paul Morin, qui a effectué les constatations d'usage, a été secondé pour faire la circulation par les agents Cerutti, Arcand, Deropentigny et Grégoire du bureau de Victoriaville, de même que par l'agent Roy du bureau de Drummondville.

A cause de cet incendie et de l'accrochage, la circulation a été ralentie pendant plusieurs minutes sur une distance d'environ cinq milles.

Desjardins n'était pas présent

Suzanne Rheault triomphe à la traversée du lac Nicolet

LAC NICOLET (R.L.) — Suzanne Rheault de Plessisville est devenue, samedi, la nouvelle championne de la traversée annuelle du Lac Nicolet. En effet, c'est pas une température idéale et un lac quasi sans vagues que s'est disputée samedi cette classique annuelle.

La jeune Suzanne Rheault l'a emporté sur environ 24 autres concurrents et concurrentes. La distance à franchir est d'environ un mille et demi. Suzanne Rheault, fille de M. et Mme Emile Rheault de Plessisville, a parcouru la distance en un temps de 40,47 minutes. L. Paul Breton de Plessisville a terminé deuxième avec environ trois minutes de plus que la championne.

Sur 25 participants et participantes, une vingtaine ont complété l'épreuve. Du nombre se trouvait une toute jeune fille de 10 ans, Johanne Bécotte.

Guy Desjardins

On se souvient qu'au cours des trois dernières années, le record de la traversée du Lac Nicolet a été défendu par le champion Guy Desjardins. Ce dernier a traversé le Lac Nicolet en un temps de 37 minutes et détient ainsi le record de cette classique.

Cette année, Guy Desjardins n'a pas pris part à la compétition.

Chiffres des présences

Au total cette saison, 76.612 jeunes ont pris part aux différentes activités du service de la récréation. Voici les détails de ces chiffres.

—Présences aux terrains de jeux: 39.935

—Présences aux piscines municipales: 36.677

—Sports: 5.962

—Activités culturelles: 6.326

Cours de natation: juvéniles 1954

Juniors 451

Seniors 181

Intermédiaires 215

Adultes 723 présences.

Autres joutes

Voici maintenant le détail des autres joutes disputées dans ce

LA FABRIQUE de Ste-Victoire tenait à souhaiter la bienvenue au nouveau curé de sa paroisse en lui offrant un souper intime au Colibri. A cette occasion, plusieurs paroissiens se joignirent au groupe. Au premier plan, M. J. Char-

land marguillier, le curé retiré Mgr Origène Grenier; au second plan M. et Mme Elphège Valois ex-marguillier, le nouveau curé l'abbé Charles-Henri Paul et Mme Germain St-Pierre ex-marguillier.

Protection accrue aux greffiers, trésoriers, etc.

Des travaux d'asphaltage seront exécutés bientôt dans le comté

VICTORIEVILLE (R.L.) — Dans sa chronique hebdomadaire, le député provincial du comté d'Arthabaska, M. Roch Gardner, déclare que les lois municipales du Québec accordent une protection accrue aux greffiers, trésoriers, secrétaires-trésoriers des municipalités régies par le code municipal.

Le loi accordé à ces hauts fonctionnaires municipaux non seulement un droit d'appel devant la Commission municipale de Québec, en cas de destitution ou de baisse de traitement, mais les libère de tout frais de cour s'ils obtiennent gain de cause.

C'est la portée d'amendements à la loi des cités et villes, au code municipal et d'un article de la nouvelle loi de police, adoptés par le parlement au cours de la présente session.

En précisant la portée de ces lois, le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, a expliqué que si le fait d'accorder un droit d'appel aux officiers municipaux avait constitué un progrès, plusieurs de ceux-ci n'ont pu bénéficier de cet avantage à cause des sommes qu'ils devaient déboursier pour faire reconnaître le bien-fondé de leurs revendications.

Les modifications apportées pendant la présente session prévoient que la Commission municipale du Québec pourra ordonner à la municipalité d'indemniser l'officier municipal qui en a appelé de son renvoi par le conseil et dont l'appel a été maintenu.

Le ministre Lussier ajoute que les officiers municipaux bénéficient ainsi de la même protection accordée aux chefs de police par la loi de la police adoptée plus tôt au cours de la session. Il note aussi que les secrétaires-trésoriers des corporations scolaires jouissent d'une protection semblable depuis l'an dernier. Voilà une autre amélioration apportée par le gouvernement pour donner plus de sécurité aux personnes à l'emploi des diverses municipalités.

Dans un ordre d'idée tout à fait différent, le député Gardner

Voici les principaux endroits où seront faits ces travaux.

D'abord, sur la route 20, entre St-Albert et Ste-Clotilde, sur une longueur de près de quatre milles, pour un montant de \$22.000. Des travaux seront exécutés également entre Princeville et Plessisville, sur une distance d'un mille, pour un montant approximatif de \$5.000. De plus, dans la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska via St-Norbert, sur une longueur d'environ un mille et demi, pour un montant d'environ \$12.000. Il y en aura également sur la côte Stein à Arthabaska et sur l'ancienne route 5 à Victoriaville pour environ \$8.000.

Voilà d'autres améliorations au bénéfice des automobilistes.

Le religieux de l'an 2,000

MONTREAL (PC) — Le religieux de l'an 2000 appartiendra à une communauté dont le gouvernement sera démocratique et libéral, a prédit le frère Blaise Laurier au congrès des Cleres de St-Viateur.

Le religieux s'est appliqué à tracer un portrait robot du religieux de l'an 2000.

Il sera d'abord un homme cultivé mais apte à apprendre un métier. Ce sera aussi un théologien, un maître. Il sera aussi un spécialiste capable de gagner sa vie comme n'importe quel homme ainsi qu'un chercheur et un éducateur hors pair.

Il devra aussi être un pasteur renoué par l'inquisition évangélique, a-t-il dit. Le religieux de l'an 2000 sera donc un être intégré socialement il sera un esprit libéral capable de spécialisation.

D'après le conférencier, ces nouveaux religieux commenceront à apparaître dès 1980.

Une entente avec la Régionale

Les adultes pourront bénéficier de cours

VICTORIEVILLE (R.L.) — Par suite d'une entente intermédiaire survenue entre le ministère de l'Éducation et le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, une série de cours pour adultes débutera au cours des prochaines semaines.

Ces cours sont organisés par la commission scolaire régionale des Bois-Francs, en collaboration avec les centres de Main-d'œuvre de Victoriaville et Plessisville. Seules les personnes dirigées par les centres de Main-d'œuvre peuvent suivre ces cours.

Les cours suivants débuteront aux dates mentionnées ci-après:

Opératrice de machine à coudre: 3 septembre

Rembourrage de meuble: 7 octobre

Agricole Bioe 1 - Formation sociale et économique: 28 octobre

Opératrice de machine à coudre: 28 octobre

Des cours de pré-emploi de 7e, 9e et 10e années débuteront aussi après la mi-septembre, mais la date finale n'est pas encore déterminée à cause d'un changement possible dans le programme d'enseignement.

Aussitôt qu'une entente définitive sera signée entre le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et le ministère de l'Éducation, une autre série de cours sera annoncée. Ces cours comprendront entre autres des cours de pré-emploi de la 7e à la 11e année; des cours agricoles; des cours de spécialisation dans les métiers, etc.

A cause du grand nombre de personnes intéressées à suivre ces cours de formation professionnelle, il est important, pour ceux intéressés, de prendre rendez-vous avec un conseiller du centre de Main-d'œuvre le plus tôt possible.

Franc... Parler

VICTORIEVILLE (R.L.) — M. J. Maurice Talbot, premier magistrat de la ville de Princeville, a invité tous les membres de l'information de la région à assister jeudi soir de cette semaine, à la présentation du plan directeur d'urbanisme de la ville de Princeville, par les spécialistes de Montréal engagés à cet effet. Toute la population de Princeville est elle aussi bien invitée à ce dévoilement.

Les activités organisées dans le cadre du festival d'été remportent du succès jusqu'à présent. Hier soir devait avoir lieu la compétition de boîtes à savon et demain soir mercredi, une formidable soirée de jazz aura lieu au centre sportif Jean Béliveau. Une chanteuse et un chanteur de classe seront aussi de la partie.



LA FABRIQUE de Ste-Victoire tenait à souhaiter la bienvenue au nouveau curé de sa paroisse en lui offrant un souper intime au Colibri. A cette occasion, plusieurs paroissiens se joignirent au groupe. Au premier plan, M. J. Char-

land marguillier, le curé retiré Mgr Origène Grenier; au second plan M. et Mme Elphège Valois ex-marguillier, le nouveau curé l'abbé Charles-Henri Paul et Mme Germain St-Pierre ex-marguillier.

(Photo Turgeon)

Au centre Jean Béliveau

Spectacle présenté par le service de la récréation

VICTORIEVILLE (R.L.) — Le service de la récréation de la ville de Victoriaville présentera un autre grand spectacle-danse au centre sportif Jean Béliveau, vendredi le 6 septembre.

La grande vedette de ce spectacle sera le populaire chanteur Bruce auparavant avec le groupe des Sultans, qui fait un retour en grande vedette. Il sera accompagné d'un orchestre de 13 musiciens, dirigés par Jerry Devillers. Il ne fait aucun doute qu'à lui seul Bruce présentera un spectacle que les jeunes et les moins jeunes ne voudront pas manquer.

Cependant ce grand spectacle présentera aussi d'autres artistes très populaires au Québec. Il

y aura donc en première partie le chanteur Eric, la chanteuse Claire Lepage, les populaires Bel-Air, un nouveau chanteur qui est appelé à devenir la vedette de demain, Alain Oias et le chanteur populaire Donald des Aristos.

Voilà une autre soirée de spectacle organisée par le service de la récréation que les jeunes amateurs de musique populaire ne voudront pas manquer. Tous savent que le service ne ménage rien pour que ces présentations soient à point et puissent plaire aux jeunes et aux adultes, 2.500 personnes ont assisté à Musicorama et l'on estime que le spectacle du 6 septembre sera supérieur.

TELEVISION

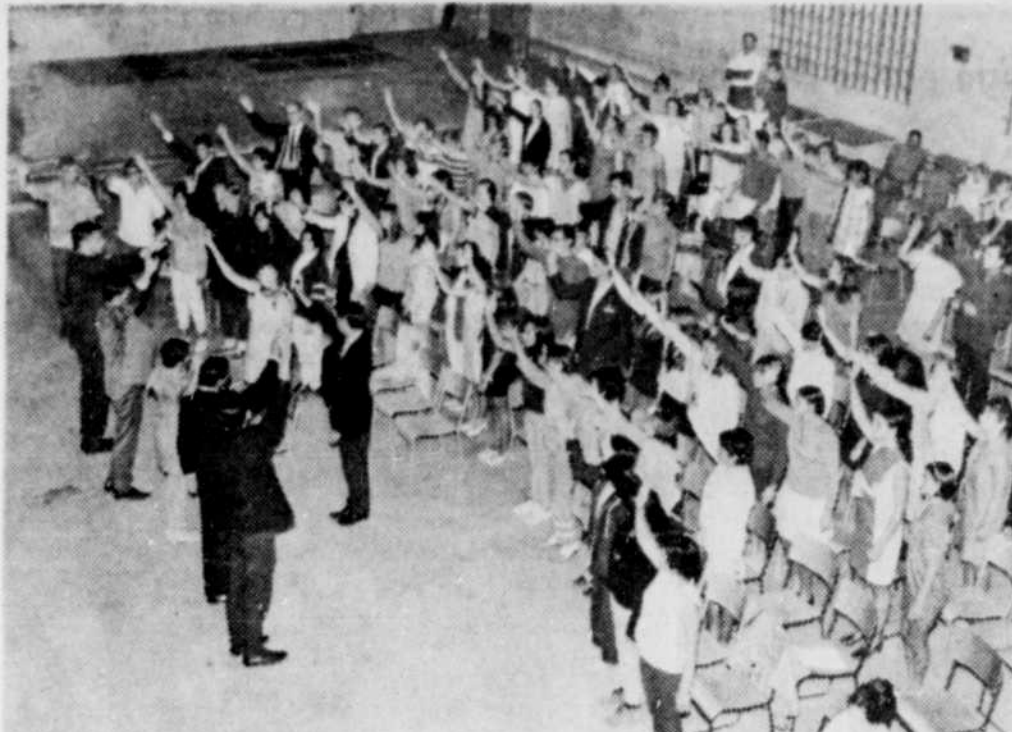
Mardi

Table of TV programs including 'Snap judgment', 'Voix de femmes', 'Le monde de Marcel', etc.

Table of radio programs including 'Provinces', 'Le 10e anniversaire', 'Flash sur l'actualité', etc.



Table of radio programs including 'Ouverture et intermède', 'Flash sur l'actualité', etc.



ON PEUT VOIR SUR LA PHOTO près d'une centaine de jeunes triffurieux désireux de doter Trois-Rivières d'un ensemble "Vive les gens".

Au Concours international vocal d'Arezzo L'ensemble Chantal Masson au 5e rang

ROME (AFP) — L'ensemble Chantal Masson, de Québec, s'est classé à la cinquième place au Concours international vocal d'Arezzo, en Toscane.

Les spectacles du T.L.Q. à la Société Ars Musicalis

La Société Ars Musicalis vient d'obtenir l'exclusivité de la vente des spectacles pour la tournée des spectacles de Québec du Théâtre Lyrique de Québec.

IMPERIAL advertisement for 'LA VALLEE DU MYSTERE' featuring Richard Egan and Peter Graves.

Horaire des cinémas

CINEMA LE BARONNET: 'Benjamin' — Tous les soirs à 7 et 9 h 15.

CINEMA DE PARIS advertisement for 'ELVIS' featuring Jack Lemmon and Virna Lisi.

13 CKMTV au cœur du Québec

Table of CKMTV programs including 'Mire et musique', 'Cinéma estival', 'Mademoiselle porte bonheur', etc.

Aux "Beaux Dimanches" Du théâtre et des concerts

Le dimanche soir sera consacré aux grands spectacles à la télévision de Radio-Canada et seront présentés sous le titre des "Beaux Dimanches 1968".



LE NOTAIRE JEAN-PAUL BÉLARD de Trois-Rivières, a été élu président des festivals de musique de la province de Québec.

Il y a cent ans naissait le peintre Vuillard. Son grand-père dirigeait une fabrique de tissus dont il composait lui-même les modèles.

5 DERNIERES REPRESENTATIONS advertisement for Théâtre des Marguerites Inc. featuring MARY-MARY.

goyette inc. advertisement for Rib Steak, featuring a chef and a steak.

À TROIS-RIVIÈRES advertisement for Les Productions Jean Duceppe at Théâtre de l'Escale.

CHAMPLAIN advertisement for 'HELGA de la vie intime d'une jeune femme'.

EN 2e SEMAINE advertisement for 'LE TRIOMPHE MONDIAL! GAGNANT DE 6 OSCARS'.

À cause de sa popularité DeuXièmesemaine advertisement for Benjamin, Prix Louis Delluc 1968.

Table of TV programs including 'Cinéma-Club', 'Les compagnons de Jehu', 'Mademoiselle porte bonheur', etc.

Madelios advertisement with the slogan 'C'est différent'.

Télé-Films

Table of TV film programs including 'Cinéma', 'Programme Double', 'Cinéma', etc.

Echos du cinéma advertisement for the film 'Maldonne'.

la plume et le plumé

Le fardeau des femmes

Je ne suis pas ce qu'on appelle une féministe enragée, qui ne cesse de pester contre les hommes: j'ai été mariée et j'ai élevé quatre fils. Les femmes ont leurs défauts, tout autant que les hommes.

Néanmoins, il m'arrive souvent de me révolter contre la situation qui est faite à un grand nombre de femmes, à toutes les femmes, dans certains domaines.

Je causais, voilà quelque temps, avec une dame âgée qui m'a donné son opinion en toute liberté, sur les sujets qui intéressent la femme. Nous parlions, bien sûr, de l'encyclopédie sur la "pilule", comme on dit couramment. Tout comme moi, elle était hors de cause, ses enfants étant adultes et mariés. Elle me disait: "Ce qui me frappe, dans tout cela, c'est que toute la responsabilité est laissée à la femme".

Je ne pus m'empêcher d'admettre que si les hommes devaient prendre une pilule, ils ne s'y conformeraient peut-être pas volontiers. Ils verraient là une sorte d'atteinte à leur masculinité. Et pourtant, nous devons bien accepter l'idée que les hommes se font beaucoup moins de problèmes de conscience que leurs compagnes, dans ce domaine. Il existe évidemment des foyers où ces problèmes sont étudiés par le couple, mais, en général, les hommes laissent la responsabilité à la femme, qu'elle soit leur épouse ou une jeune fille dont ils ont entrepris la conquête.

De même, on exige des jeunes filles qu'elles soient vertueuses, qu'elles aient une volonté de fer pour résister aux avances de leurs séducteurs et à l'appel de leur propre nature. On enseigne aux jeunes filles à dire non, tandis que les garçons, surtout les adolescents, se livrent à toutes les expériences, sans se soucier des conséquences. Si la jeune fille accepte, ils la disent facile et la méprisent secrètement, tout en profitant d'elle. Si elle dit non, ils la qualifient de sainte-nitouche et souvent vont chercher ailleurs d'autres objets de plaisir. Mais, au fond de leur cœur, ils admirent celle qui a de la tenue, sans vouloir l'avouer.

Dans les familles, c'est la femme qui a presque seule la responsabilité de l'éducation des enfants. S'ils ne se conduisent pas bien, s'ils ne réussissent pas bien en classe, le père accuse la mère, sans se rendre compte qu'il a failli à son devoir.



UNE SILHOUETTE TOUTE DOUCE POUR nous suggère cette ligne flatteuse, sans bouton, avec collet montant. CE manteau de vison violet très pâle. C'est une création de Viscardi de Rome. Il

Mamie

Aujourd'hui, "y'a" plus que l'argent qui compte

CORNWALL, Ont. (PC) — M. et Mme Amédée Léger, âgés respectivement de 90 et 88 ans, ont célébré samedi leurs noces de rubis: 70 ans de vie conjugale.

Le couple qui a eu 13 enfants, dont 11 sont vivants, compte 385 descendants jusqu'à la cinquième génération. Plusieurs enfants sont originaires de

Montréal où le couple a déjà habité.

"Je sais tout juste signer mon nom, mais j'ai quand même fait mon chemin, a dit M. Léger. J'étais ouvrier et j'ai exercé 50 métiers, mais je suis content de pouvoir dire que les miens n'ont jamais manqué de rien, même si nous avons traversé, ma vieille et moi, des années bien difficiles.

"Le plus beau jour de ma vie ça été le jour de mon mariage. J'ai regrette pas d'avoir vécu au temps d'autrefois. Le monde est tout bouleversé, c'est plus la même chose. Aujourd'hui, y'a plus que l'argent qui compte.

Incompris

le courrier de Mamie

DEMANDE: Pour moi, les choses vont assez mal. J'ai de bons parents mais parfois je ne les comprends plus. Depuis un an, je connais une jeune fille dont les parents sont séparés et ne mènent pas une bonne vie. Ils demeurent ensemble mais sortent chacun de son côté.

Cette jeune fille est une grande amie. Je ne la fréquente pas vraiment c'est seulement une grande amie. Voilà assez longtemps que je la connais et maintenant mes parents ne veulent plus la voir, à cause de ses parents. Mais la jeune fille est quelqu'un de très bien. Croyez-vous que cette jeune fille doit souffrir de la conduite de ses parents? Mon frère, lui, fréquente une jeune fille dont les parents sont séparés. Pour lui, mes parents ne disent rien.

Ils donnent comme seconde raison que cette jeune fille n'est pas jolie. Pourtant elle a d'autres amis et leurs parents ne disent rien. Moi, je crois que cette jeune fille doit souffrir d'avoir de tels parents.

Croyez-vous que mes parents ont raison? Dois-je revoir cette amie à qui je tiens beaucoup?

GARÇON INCOMPRIS

Réponse: — Si vous m'aviez dit votre âge j'aurais pu vous donner une bien meilleure réponse. D'après votre lettre, je suppose que vous n'êtes pas très âgé mais c'est difficile de juger de cette façon.

Si vous êtes très jeune, vos parents ont encore autorité sur vous et ils redoutent que vous vous attachiez à une jeune fille qui a de tels parents. Si vous êtes majeur, vos parents n'ont rien à dire sur le choix de vos amies. C'est-à-dire qu'ils peuvent bien vous donner leur avis, sérieusement, une fois, pour ensuite vous laisser libre.

Si cette jeune fille a une conduite impeccable, si elle a très bonne réputation, je ne vois pas pourquoi vous ne continuerez pas à cultiver son amitié. Surtout qu'il n'est question que d'amitié et non d'amour.

Il me semble que vous pourriez expliquer cela très gentiment à vos parents, sans vous fâcher, en demeurant très po-

li. Pour ce qui est de l'argument du manque de beauté c'est sans importance. Ce ne sont pas les plus belles qui sont les plus intelligentes et les plus aimables. Un garçon sérieux attache plus d'importance à l'esprit et aux qualités de cœur d'une jeune fille qu'à son apparence.

Encore une fois, dans les questions d'amour et de fréquentations, je considère comme très important de connaître l'âge de mes correspondants et de mes correspondantes. Les réactions ne sont pas du tout les mêmes à seize ans et à vingt ans.

— O —

Réponse à Rolande: — Même si vous venez d'un milieu modeste, rien ne vous empêche de faire un mariage de grand gala, si vous en avez les moyens financiers, et surtout si vous avez un grand nombre d'invités. Mais, si vous avez des demoiselles et des garçons d'honneur, deux bouquetières, il faut que tout

le mariage, cérémonie et réception, soit en harmonie avec cette somptuosité: fleurs, musique, vins, repas de noce, etc. Quand il y a à l'église un tel déploiement, on ne peut ensuite recevoir ses invités avec de simples sandwiches, de la bière et des boissons gazeuses. Tout cela coûte beaucoup d'argent, pour une fête qui ne dure que quelques heures. Et cela peut aussi susciter des critiques de la part de quelques envieux.

Mais son mariage c'est le jour de la mariée. C'est la seule occasion pour elle de s'habiller comme une princesse, à condition qu'elle ne mette pas ses parents dans les dettes.

Autrefois, pour les grands mariages, le marié et ses témoins portaient ce qu'on appelle en français le complet-jaque (morning-coat) et le chapeau haut de forme, la chemise à col cassé, et la cravate Ascot. Aujourd'hui, cela se voit très rarement. Le marié et les témoins portent des complets de ville, foncés, soit anthracite (charcoal) ou bleu marine très sombre, avec chemise blanche, cravate sobre, souliers noirs, de même que les chaussures.

Réponse à Loulou de Saint-Etienne-des-Grès: — Pour faire passer une annonce de mariage dans notre journal, vous devez adresser au service de la publicité. Une annonce avec les deux photos coûte dix dollars, cinq sans photos. Vous inscrivez sur une feuille de papier blanc le nom de la jeune fille et ceux de ses parents, de même pour le jeune homme. Vous indiquez le lieu, l'heure et le jour de la cérémonie. Vous y ajoutez votre adresse et votre numéro de téléphone, si on a besoin de détails supplémentaires. A l'arrière des photographies, vous inscrivez les noms et prénoms. Vous pouvez payer par mandat-poste ou par chèque mais ce doit être payé d'avance. Les photographies sont rendues quand elles ont paru dans le journal. Vous pouvez venir les chercher ici où on vous les rendra.

Aux lectrices: — Confiez vos problèmes à Mamie qui vous répondra dans ces colonnes et non par lettre personnelle. Veuillez ne signer que d'un pseudonyme et adresser: Le Courrier de Mamie, Le Nouvelliste, Trois-Rivières, Qué.

Les hippies sont démodés

HOLLYWOOD (PA) — Le genre des hippies devient démodé, tout au moins à la télévision américaine. Les filles aux cheveux en broussailles et les garçons barbus se font valoir encore à Hollywood auprès des touristes. Mais de nombreux directeurs de studios estiment que les hippies aux pieds nus, portant fleurs et colliers, ont connu leurs beaux jours. Ce style est maintenant désuet, voire même ennuyeux, ajoutent-ils.

Le réalisateur Aaron Spelling a déclaré au cours d'une interview, que "les hippies et toute cette ambiance psychédélique ne sont plus en vogue", précisant que "la télévision a illustré ce genre l'an dernier, mais c'est fini".

M. Spelling dirige la nouvelle série d'émissions du réseau ABC, intitulée "Mod Squad", traitant de la jeunesse et de ses problèmes.

"Nous n'aborderons pas le sujet des hippies, qui est maintenant épuisé", a dit pour sa part M. Sid Sheinberg, responsable de la série "Name of the Game", diffusée sur le réseau NBC.

"Nos scénarios seront modernes, impliquant la jeunesse, mais d'une formule différenciée", a-t-il souligné.

Les scénaristes sont toujours à l'affût de nouveaux sujets d'actualité et ils avaient saisi l'occasion qui s'offrait sous forme du mouvement hippie. Mais comme toute chose dont on abuse, les his-

toires des hippies ont perdu de leur intérêt.

"Toutefois", d'expliquer M. Spelling, "les problèmes de la jeunesse demeurent".

Sujets de discussions

Dans les programmes de télévision, il compte traiter divers sujets, notamment les élèves du cours secondaire qui sont recalés aux examens, la façon dont s'y prennent les jeunes pour cambrioler les voitures, le suicide à l'âge d'adolescence, le vandalisme parmi les enfants de bonne famille, l'usage de la drogue. "Mais nous éviterons de reprendre les vieux clichés", de commenter le réalisateur.

Eviter de tomber dans les lieux communs est passablement difficile à la télévision. Dans le secteur des films d'action et d'aventure, les réalisateurs devront baser leurs récits sur certains thèmes familiers comme le stress urbain, le crime organisé, les cas psychiatriques. Mais, au dire des responsables de la production, ces récits apporteront un message.

On croit que ces messages porteront sur la responsabilité maternelle, l'importance de l'éducation, les résultats néfastes de la délinquance, ou encore dans certains cas, la préconisation de la fraternité humaine et la nécessité d'un sévère contrôle de la vente d'armes à feu.

Pas de controverse

Toutefois, les sujets épineux et controversés, comme les méthodes anticonceptionnelles, les projets de lois, les querelles familiales et guerre et paix au Vietnam, seront généralement évités.

"Il s'agit somme toute, de programmes de divertissement qui déborderaient leur cadre en donnant dans la prédition ou la formule éditoriale", a souligné l'un des réalisateurs.

Mondanités

M. et Mme Luc Deslandes; Mlle Lisa Paillé de Manseau; M. et Mme Yves Paillé de St-Hyacinthe ont passé une huitaine à Old Orchard.

M. et Mme Arthur Dupont; Mlle Cécile Perreault de Manseau, Mme Fernand Grimard de St-Hyacinthe ont séjourné huit jours à Old Orchard.

M. et Mme Claude Daigneault et leurs fils Luc et Benoit sont présentement en visite à Lemieux, chez M. et Mme Henri Troitler.

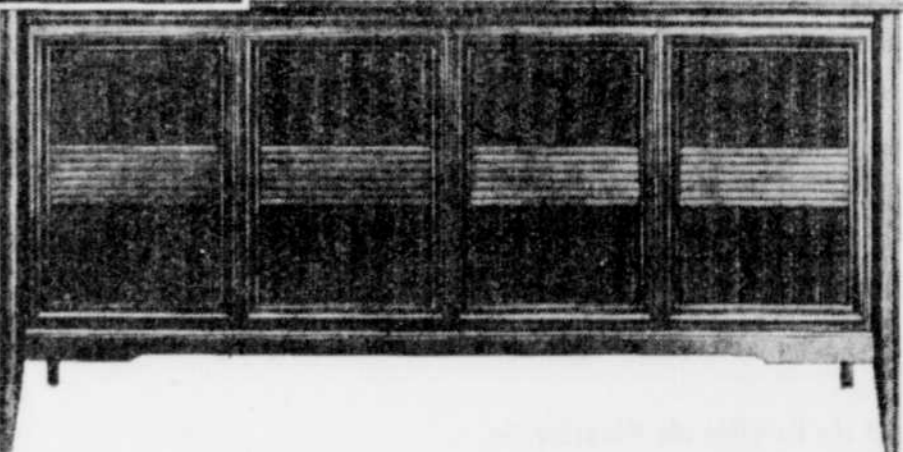
M. et Mme P. Arpin de Sherbrooke ont visité des parents à Lemieux, récemment.



stéréo/radio/phono EMERSON



muni d'un MAGNETOPHONE professionnel... tellement plus agréable à VOIR et à ENTENDRE!



Voulez-vous éprouver cette plénitude que donne la tonalité riche et précise de la stéréophonie?... Alors passez quelques minutes en présence de ce merveilleux appareil Emerson (modèle EH-246).

La perfection technique de cette splendide console tout-transistors ne cède rien à la beauté de son ébénisterie. Comme avantage supplémentaire, elle incorpore un magnétophone B.S.R. à 4 pistes. Amplificateur stéréo tout-transistors et récepteur AM/FM Multiplex. Puissance de sortie: 35 watts. Six haut-parleurs: deux de 8" et quatre de 3 1/2". Bois massif et placages. Fini noyer ou noyer scandinave. L-64", H-27", P-17 1/4".

Le dépositaire Emerson attend votre visite.

AIME BRETON & FIE MEUBLES

313, LORANGER (PRES DE LA BASILIQUE N. D. DU CAP) TÉL.: 375-4851

J.-M. HOUDE MEUBLES

191, TRUDEL E. ST-BONIFACE SHAWINIGAN TÉL.: 535-3224

ALLARD ÉLECTRIQUE LTÉE
580, ST-ANTOINE LA TUQUE
TÉL.: 523-2402

RUEL RADIO TÉLÉVISION
530, St-Antoine La Tuque
Tél.: 523-2966

Les téléviseurs couleur "Emerson" sont vendus chez les marchands ci-mentionnés.

Charme et chaleur de la fourrure

Vison Canadien Horizontal
Pastel, saphir, iris.
À compter de: \$499.00

Castor Canadien
À compter de: \$500.00

Chapeaux de Vison
À compter de: \$29.00

Mouton de Perse Noir
À COMPTER DE \$299.00 JUSQU'À \$600.00

Chat Sauvage Horizontal
À compter de: \$249.00

ÉTOILE DE VISON CANADIEN
À compter de \$149.00

Nous vendons et ajustons les collets de fourrure de toutes sortes.
Pour rendez-vous — 374-3771

UNE VOITURE IRA VOUS CHERCHER SANS OBLIGATION DE VOTRE PART L'AUTOBUS TROIS-RIVIÈRES-OUEST PASSE À LA PORTE DE NOTRE MAISON

SALON JUDITH
Mme Arthur Pacerte FOURRURES
TROIS-RIVIÈRES-OUEST
6456, NOTRE-DAME 374-3771

282, St-Georges
Trois-Rivières

YVETTE LORD, prop.
Uniformes - Sous-vêtements Watson
Vêtements de base - Lingerie - Bas

La Boutique d'Ève
TÉL. 375-5312

Le député Martel à l'exposition de Sorel

Un montant de \$1,300,000 consacré à la recherche agricole au Québec

SOREL (L.B.) — Parlant des réalisations du gouvernement provincial dans le domaine agricole, le député provincial de Richelieu, M. Maurice Martel, a déclaré, au banquet de la Société d'Agriculture du comté de Richelieu, que le ministère de l'Agriculture du Québec avait consacré dans son dernier budget un montant de \$1,300,000 à la recherche agricole, afin de trouver de nouvelles façons de tirer profit de la terre, de découvrir de nouvelles cultures, d'améliorer celles qui sont déjà pratiquées.

Il s'agit là, a ajouté M. Martel, d'une planification de bon aloi, qui permettra d'apporter à la classe agricole les améliorations dont elle a besoin.

Cette mesure et toutes les autres qui pourraient être mises de l'avant par le ministère de l'Agriculture ne serviront à rien, si les cultivateurs eux-mêmes ne prennent pas leur responsabilité et n'apportent pas leur collaboration dans l'élaboration et la mise en oeuvre de ces politiques.

M. Martel a également souligné les améliorations qui seront apportées à la loi du crédit agricole, qui aidera le cultivateur à se mettre à l'heure de la technologie moderne. L'agriculture rentre elle aussi dans l'ère tech-

nologique, comme cela s'est fait dans l'industrie. Nous vivons dans une période où l'évolution se fait vite et où la technologie joue un grand rôle. La classe agricole ne peut boudier cette technologie, il lui faut s'y adapter et en tirer le meilleur profit.

Le député provincial de Richelieu a parlé des mesures que le ministère d'Agriculture du Québec entend prendre pour décentraliser les structures de ce

ministère, pour fournir aux cultivateurs de chacun des comtés de la province des services plus adéquats, selon les conditions du milieu, il a aussi mentionné la création des douze zones régionales, avec à leur tête un coordonnateur qui, demeurant dans le milieu, sera en mesure d'établir des contacts plus constants et plus pratiques avec les cultivateurs.

Il sera impossible de demeurer indépendant d'ici quelques années

POINTE-AU-PIC (P.C.) — "Il semble qu'il sera très difficile, et même presque impossible à des indépendants, même des organisations familiales assez puissantes de résister aux pressions constantes des grandes corporations publiques".

C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui M. Léopold Pigeon, président de l'Association des épiciers en gros de la province de Québec, à la séance d'ouverture du 25e congrès de son

association, groupant quelque 1,500 personnes au Manoir Richelieu à Pointe-au-Pic.

"Très bientôt dans la majorité des cas, a poursuivi M. Pigeon, non seulement les grossistes mais aussi les groupements devront étudier la possibilité de se fusionner ou de devenir des compagnies publiques".

"Si le commerce indépendant dans la province de Québec, particulièrement dans l'alimentation, veut maintenir sa part, a-t-il affirmé, il faudra que les nouveaux magasins indépendants poussent à un rythme plus accéléré que nos principaux concurrents que sont les chaînes corporatives".

Citant l'exemple de l'ouverture d'un des plus grands centres d'achats au monde, les Galeries d'Anjou, dernièrement à Montréal, M. Pigeon a déclaré qu'il "ne faudrait plus qu'il s'ouvre de tels centres commerciaux à l'avenir sans que le commerce indépendant de l'alimentation dans la province de Québec soit représenté".

Construction d'un seuil de béton

Nicolet veut emprunter un montant de \$75,000

NICOLET (J.R.L.) — Le conseil de ville a demandé officiellement à la Commission municipale du Québec l'autorisation d'un emprunt temporaire au montant de \$75,000 pour la construction d'un seuil de béton, dans la rivière Nicolet.

Les études à faire cet emprunt, il sera fait à la Banque Provinciale du Canada.

C'est l'échevin Gérard Lupien qui a proposé que cette demande officielle soit faite au gouvernement.

Le seuil de béton sera en quelque sorte un petit barrage qui empêchera l'écoulement des eaux dans la moitié du lit de la rivière Nicolet.

Ce barrage partira de l'usine de filtration et se rendra jusqu'à l'île qui se trouve en face, au milieu de la rivière.

Le seuil de béton servira à former le réservoir d'eau à traiter de l'usine de filtration. Ce sera donc l'appendice du filtre municipal.

La construction de ce barrage sur la rivière Nicolet s'est avérée nécessaire du fait que le lit de ce cours d'eau se dessèche par endroits à une certaine période de l'année de sorte qu'il n'y a plus suffisamment d'eau durant ce temps pour alimenter le filtre.

Durant cette période, les contribuables manquent d'eau et il est nécessaire de leur demander d'économiser l'eau afin qu'ils ne viennent à n'en manquer.

Le seuil de béton s'appuiera sur l'île au milieu de la rivière. Il s'y enfoncera sur une dizaine de pieds.

Ce seuil de béton pourra aussi servir de pont pour se rendre à l'île où la propriétaire songe à aménager un terrain de camping.

Camping ou non, ce barrage améliorera considérablement le fonctionnement de l'aqueduc durant la saison de l'été.

Malgré l'accident

Le filtre fonctionnera sans danger

NICOLET (J.R.L.) — L'accident qui a eu lieu à la partie sud et inférieure du filtre municipal, n'affectera en rien son rendement.

C'est ce qu'affirme l'ingénieur Jean-Marc Aubin, de l'Hydro Mécanique.

L'ingénieur Aubin a fait cette affirmation à l'intention des membres du conseil de ville qui s'interrogeaient quant aux conséquences de cet accident.

Le conduit du filtre avait été heurté accidentellement au cours des travaux, récemment. Mais, il semble que le système n'ait pas été avarié et que le travail de l'aqueduc ne peut en être perturbé.

D'ailleurs, des vérifications ont été faites et des mesures prises pour éviter que cette partie du filtre de Nicolet ne se détériore à la suite de cet accident.

A l'est de la ville de Plessisville

La signalisation est satisfaisante selon le ministre de la Voirie

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le conseil municipal de Plessisville a été informé par le ministre de la Voirie qu'il n'y avait pas lieu de se rendre à une demande faite pour des améliorations au coin de la rue St-Jean et de la nouvelle route No. 5, à l'est de la ville. Des ingénieurs ont fait une visite sur les lieux et déclarent que la visibilité est bonne à cet endroit. Quant à la signalisation, elle est conforme aux normes du ministère de la Voirie, précisent les ingénieurs.

Le ministre de la Voirie informe aussi le conseil municipal de Plessisville qu'il ne voit pas la nécessité de donner suite à une autre demande concernant les voies d'accès à la nouvelle route No. 5, soit par les avenues Vallée, Gosselin, Forand et du Collège. La densité véhiculaire ne justifie pas l'organisation d'une signalisation supplémentaire ni de voies à circulation spéciale. Une enquête faite sur les lieux a servi de base aux ingénieurs de la Voirie pour la réponse donnée en rapport avec la demande du conseil.

Le projet d'un nouveau système d'alarme, en cas de feu, pour les édifices publics de Plessisville, a reçu l'attention de l'Association canadienne des Assureurs. L'organisme félicite les édiles pour l'initiative d'améliorer ainsi le service de protection contre les incendies.

Chez M. Jules Baril

Une grange-étable est la proie des flammes

PLESSISVILLE (G.A.B.) — La grange-étable de l'une des plus belles fermes de Plessisville a été rasée par le feu ainsi que son contenu. Un taureau a péri dans l'incendie. La récolte, les accessoires, la laiterie et les réservoirs qui s'y trouvaient ont aussi été la proie des flammes.

Le propriétaire de l'exploitation agricole, M. Jules Baril, et son fils, Robert, ont reçu les premiers soins à l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville à la suite de brûlures qu'ils ont subies en sauvant des machines, mais leur état est satisfaisant.

Le feu a été découvert à l'heure de la traite, sur la fin de la journée. Une odeur de fumée attira l'attention de MM. Jules et Robert Baril, qui étaient occupés à traire les vaches dans un parc situé à proximité de la

grange-étable. Le feu avait pris naissance près d'un silo, à l'une des extrémités de la vaste construction.

M. Jules Baril et son fils se précipitèrent vers le tracteur et la machine à ensilage qui étaient restés près du silo et avec lesquels ils avaient travaillé durant tout l'après-midi. C'est au cours de cette manœuvre que les deux hommes se brûlèrent aux bras, aux cuisses et au cou. La grange-étable et son contenu sont une perte totale. Le système électrique de la ferme a été désorganisé ainsi que l'approvisionnement en eau.

Les flammes ont fait rage durant de longues heures dans les bales de foin. Les pompiers de Plessisville se sont rendus sur les lieux et ont réussi à épargner les constructions voisines.

EN VENTE

MERCREDI Pollack 9 h. 30 a.m. DÈS

SOLDES FIN DE MOIS

ÉPARGNEZ DE 33 1/3 A 50% ET PLUS

Afin de liquider nos marchandises désassorties, nous continuons nos soldes fin de mois. Cela nous permet de vous offrir toutes sortes d'articles pratiquement au prix coûtant. Il est entendu que quelques-uns sont légèrement défraîchis.

Les quantités sont limitées et nous vous conseillons de vous rendre chez Pollack de bonne heure pour un meilleur choix. A remarquer: des centaines d'autres articles ne sont pas annoncés. Repérez-les par leurs étiquettes spéciales dans tous les rayons.

S.V.P. PAS DE COMMANDES POSTALES OU TÉLÉPHONIQUES

POUR HOMMES REZ-DE-CHAUSSÉE	
VENTE	
82 - CHEMISES SPORT en coton. Couleurs et grandeurs variées. Orig. jusq. 9.00	1.99 et 2.99
31 - BERMUDAS en coton ou Karatran. Couleurs et grandeurs variées. Orig. 7.98	3.99
8 - IMPERMEABLES en nylon. Beige. Grs.: 34 et 36. Orig. jusq. 10.98	5.99
14 - VESTONS SPORT en tweed. Couleurs et grandeurs assorties. Orig. jusq. 49.98	19.99 et 24.99
12 - COMPLETS en coton et terylene. Coul. variées. Grs.: 36 à 40. Orig. jusq. 55.00	19.99
68 - T-SHIRTS en coton. Coul. et grandeurs variées. Orig. jusq. 5.00	1.49
10 - CARDIGANS 100% laine. Couleurs et grandeurs assorties. Orig. jusq. 35.00	5.99
56 - SOULIERS en cuir et suède. Couleurs et pointures désassorties. Orig. jusq. 19.98	7.49
24 - CHEMISES SPORT en coton. Coul. et grandeurs variées. Orig. jusq. 6.99	1.99
13 - VESTONS SPORT en tricot de laine. Coul. et grandeurs assorties. Orig. jusq. 24.98	14.99

POUR DAMES REZ-DE-CHAUSSÉE	
14 - ROBES en coton imprimé. Coul. variées. Grs. 8-10 ans. Orig. jusq. 8.98	6.79 et 3.49
56 - BOURSES en cuir ou cuir verni. Couleurs variés. Orig. jusq. 10.98	8.99
78 - PAIRES DE BAS de couleurs et grandeurs assorties. Orig. jusq. 2.98	.09 et 1.49
84 - JUPONS en coton. Blanc seulement. Grs.: P.M. Orig. jusq. 2.59	1.49
85 - PAIRES DE GANTS en chamoulette. Coul. et grs. assorties. Orig. jusq. 1.29	.59
55 - TRIANGLES en coton ou en tulle. Coul. variées. Orig. jusq. 2.98	.79

DEUXIEME ETAGE VENTE	
4 - IMPERMEABLES de couleurs et grandeurs variées. Orig. 29.98	20.59
5 - IMPERMEABLES en nylon piqué. Coul. et grs. assorties. Orig. 19.98	6.99
4 - JUPES et IMPERMEABLES en vinyle. Coul. et grs. désassorties. Orig. jusq. 34.98	5.79 et 19.69
13 - ROBES EN COTON imprimé. Coul. et grandeurs variées. Orig. jusq. 19.98	3.00
18 - GAINES-CULOTTES en Lycra. Couleurs et grandeurs désassorties. Orig. 7.98	2.99
28 - SOUTIENS-GORGE en coton. Blanc. Grs.: 32-B, 34-B, 34-C. Orig. 6.00	2.29
40 - ROBES CHEMISIERS en coton. Couleurs variées. Grs. 8 à 16. Orig. jusq. 19.98	5.99
27 - BLOUSES en Fortrel et coton. Blanc. Grs.: 10 à 16. Orig. 4.98	1.99
7 - CARDIGANS en laine. Couleurs et grandeurs désassorties. Orig. jusq. 9.98	3.79
9 - BLOUSES-CHEMISIER en coton. Coul. et grs. désassorties. Orig. jusq. 9.98	2.99
54 - MAILLOTS DE BAIN couleurs et grandeurs assorties. Orig. jusq. 24.98	5.99
8 - SANDALES DE BAIN en ratine. Coul. et grs. désassorties. Orig. jusq. 1.49	.79
27 - PAIRES de souliers en suède. Pointures et modèles désassorties. Orig. jusq. 19.98	3.99

POUR ENFANTS TROISIEME ETAGE	
24 - T-SHIRTS en coton. Aussi pyjamas en coton. Couleurs et grandeurs assorties. Orig. 3.98	.49 et 1.49
6 - ENSEMBLES 2 ou 3 pièces pour garçons et fillettes. Couleurs et grandeurs assorties. Orig. jusq. 17.99	12.99
15 - ROBES confectionnées en des tissus variés de couleurs et grandeurs désassorties. Orig. jusq. 11.99	4.99 et 7.99

5 - HABITS pour garçons en tricot de coton. Couleurs et grandeurs désassorties. Orig. jusq. 10.98	4.99 et 7.99
13 - PEIGNOIRS pour fillettes. Couleurs et grandeurs assorties. Orig. jusq. 7.98	.69 et 3.99
4 - ENSEMBLES pyjama et peignoir pour fillettes. Coul. et grs. assorties. Orig. 3.98	2.99
13 - BAS A GO-GO et collants. Coul. et grs. assorties. Orig. jusq. 1.69	.19
93 - BAS trois-quarts à gogo, collants et bas courts. Coul. et grs. désassorties. Orig. jusq. 2.98	.19 et 2.29
67 - VETEMENTS assortis pour enfants. Coul. et grs. variées. Orig. 2.39	1.99
57 - CAMISOLES en coton pour fillettes. Grs.: 2 à 6 et 8 à 14. Orig. jusq. .99	.69 et .79
105 - VETEMENTS de nuit pour enfants. Coul. et grs. assorties. Orig. 2.98	1.49 et 1.99
15 - VETEMENTS assortis pour fillettes. Coul. et grs. désassorties. Orig. jusq. 6.98	1.99
11 - PYJAMAS en coton pour garçons. Coul. et grs. variées. Orig. jusq. 3.98	1.09 et 2.99
70 - PAIRES de souliers en cuir pour enfants. Coul. et pointures désassorties. Orig. jusq. 7.98	1.99
32 - PANTALONS en coton pour fillettes. Coul. assorties. Grs. 3 à 6x. Orig. 1.79	1.39
9 - JUPONS LONGS en coton. Blanc. 14 ans. Orig. 1.98	.19
7 - ENSEMBLES 2 ou 4 pièces en lainage pour fillettes. Coul. et grs. assorties. Orig. 9.99	7.99

30 - JUPES en lainage ou velours côtelé. Coul. et grs. assorties. Orig. 6.98	1.49
53 - VETEMENTS assortis de couleurs et grandeurs variées. Orig. 5.98	2.99
37 - PANTALONS en coton imprimé ou uni. Coul. assorties. Grs. 7 à 14. Orig. 3.98	1.19 et 2.29
51 - PULL-OVERS, cardigans et T-Shirts. Coul. et grs. variées. Orig. jusq. 7.98	.49 et 3.99

POUR GARÇONS TROISIEME ETAGE	
70 - T-SHIRTS en tricot de coton. Coul. et grs. assorties. Orig. jusq. 3.98	2.19 et 2.99
31 - CARDIGANS en laine et acrylique. Coul. et grs. désassorties. Orig. jusq. 6.99	2.19 et 4.89
34 - CHEMISES SPORT en coton. Coul. et grs. variées. Orig. jusq. 3.98	1.09 et 2.99
9 - SHORTS en coton. Coul. assorties. Grs. 8 à 14. Orig. 3.99	1.49
8 - PANTALONS en coton. Rouille seulement. Grs.: 10 à 16. Orig. 5.99	2.99
25 - JEANS en denim. Couleur marine seulement. Grandeurs assorties. Orig. 2 pour 5.00	2 pour 3.79
24 - COMPLETS en laine et rayonne. Couleurs et grandeurs variées. Orig. jusq. 45.00	9.99 et 22.99

ARTICLES DIVERS REZ-DE-CHAUSSÉE	
22 - PEINTURES avec sujets d'enfants. Orig. jusq. .98	.39 et .59
6 - COFFRETS pouvant contenir du papier à lettre. Orig. jusq. 2.98	1.19 et 2.19
6 - TIRELIRES en vinyle résistant. Orig. jusq. 9.98	.79 et 1.19
19 - MIROIRS sur pied. Orig. jusq. 9.98	3.79 et 6.79
4 - ENSEMBLES peigne, miroir et brosse. Orig. jusq. 27.98	12.79 et 18.79

579 Bas-culotte à prix très avantageux Comp. à 3.50	1.75
--	------

99 SHORTS et BLOUSES pour fillettes Orig. jusq. 2.99	1.19
---	------

23 ROBES de CHAMBRE pour hommes Orig. jusq. 39.95	5.99
--	------

41 PAIRES DE GANTS de marque réputée Orig. 2.29	1.69
--	------

42 PYJAMAS en COTON pour dames Orig. 2.98	1.49
--	------

27 PULL-OVERS EN CELARA pour dames Orig. 7.98	5.99
--	------

149 SERVIETTES EN RATINE ÉPAISSE Orig. jusq. 2.19	.49 à 1.69
--	------------

48 COUPE-VENT pour hommes Orig. jusq. 17.98	4.99
--	------

138 VÊTEMENTS ASSORTIS pour fillettes Orig. jusq. 6.98	1.49
---	------

52 CHEMISES SPORT OU DE TOILETTE pour garçons Orig. 2.98	1.49
---	------

100 CHEMISES SPORT pour hommes Orig. jusq. 7.00	1.99
--	------

82 VÊTEMENTS ASSORTIS pour enfants Orig. jusq. 5.98	.79
--	-----

Stationnement: 2 heures de stationnement intérieur "gratuit" avec tout achat de \$2.00 et plus.